



Direction Générale des Services

## Conseil municipal du 28 juin 2023 DELIBERATION

Rapporteur : Jean CONTOU-CARRÈRE

Secrétaire de séance : Madame Chantal LECOMTE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 28  
Nombre de votant-e-s : 30

### Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,  
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Françoise STIOPHANE,  
M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

### Etaient représenté-e-s :

- M. Saïd SOUITA donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY

### Etaient absentes :

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Patricia PROHASKA
- Mme Nathalie PASTOR

## 9 - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires comme indiqué dans le tableau annexé à la présente.

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 12 juin 2023,

Et après avoir pris connaissance des modifications de crédits,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **ADOpte** la décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2023 pour le budget de l'assainissement telle que détaillée dans le tableau figurant en annexe.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 28 juin 2023.  
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 30.06.2023



Bernard UTHURRY



## BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

### DECISION MODIFICATIVE N° 1

#### INVESTISSEMENT

##### Dépenses

Ch. 21 – cpte 21531 Installations assainissement + 21 000,00

Total 21 000,00

##### Recettes

Ch. 021 – cpte 021 Virement de la section d'exploitation + 21 000,00

Total 21 000,00

#### FONCTIONNEMENT

##### Dépenses

Ch. 011 – cpte 611 Sous-traitance générale + 5 000,00

Ch. 65 – cpte 6541 Créances admises en non valeur - 862,00

Ch. 021 – cpte 023 Virement à la section d'investissement + 21 000,00

Total 25 138,00

##### Recettes

Ch. 013 – cpte 64198 Autres remboursements + 1 380,00

Ch. 77 – cpte 775 Produits des cessions d'immobilisations + 1 390,00

Ch. 77 – cpte 778 Produits exceptionnels + 22 368,00

Total 25 138,00